



Société
Énergie
Mayenne



ÉNERGIE
PARTAGÉE



Changé, le 30 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Société Énergie Mayenne, Énergie Partagée et Q ENERGY France : un partenariat pour le développement de projets éoliens et solaires citoyens en Mayenne

La Société Énergie Mayenne, Énergie Partagée et Q ENERGY, acteur de premier plan dans le développement des énergies renouvelables sur le marché français, signent un accord de partenariat pour le développement de 5 à 10 projets photovoltaïques et éoliens en Mayenne.

Richard Chamaret, Président de la Société Énergie Mayenne, Samuel Faure, Responsable d'investissement chez Énergie Partagée et Guillaume Guemard, Directeur Général Délégué Q ENERGY France, se réjouissent de signer ensemble l'accord de partenariat entre leurs trois structures en faveur du développement des énergies renouvelables en Mayenne.

L'objet principal de ce partenariat tripartite est de développer, construire et exploiter ensemble plusieurs parcs éoliens et centrales photovoltaïques sur le territoire de la Mayenne. Cette étroite collaboration tient compte des spécificités locales des projets citoyens d'énergie renouvelable. En effet, les projets communs de ce partenariat pourront être détenus jusqu'à 50 % par les acteurs locaux et citoyens.

Favoriser le développement des énergies renouvelables en Mayenne

Accélérer le déploiement des énergies renouvelables dans le respect des territoires, de leurs spécificités et de leurs enjeux, nécessite de construire des partenariats équilibrés entre, d'une part, collectivités et acteurs citoyens et, d'autre part, opérateurs privés.

Les collectivités et les acteurs citoyens portent leurs expertises propres, notamment en termes de connaissance du territoire, d'association des citoyens aux projets d'énergie renouvelable. Les opérateurs privés, quant à eux, apportent leur capacité industrielle et leur expertise technique.

C'est dans ce contexte que la Société Énergie Mayenne et Énergie Partagée, déjà partenaires sur le développement d'installations photovoltaïques en Mayenne, se réjouissent de signer ce partenariat avec le développeur Q ENERGY. *« Nous sommes parvenus à un accord ambitieux en termes de prise en compte des spécificités des projets citoyens d'énergie renouvelable. En effet, nos projets en commun seront détenus à 50 % par les acteurs locaux et citoyens, à parité avec Q ENERGY qui détiendra également 50%. »* précise Richard Chamaret, Président Directeur Général de la Société Énergie Mayenne.

Des ambitions communes

Pour la Société Énergie Mayenne, cet accord scelle un partage équilibré entre actionnariat local et investissement industriel favorisant l'ancrage territorial des projets développés et exploités avec Q ENERGY.



Pour Énergie Partagée, il est primordial de « *poser ensemble un cadre de collaboration d'emblée aligné avec la philosophie du Label Énergie Partagée. Soutenu par l'Ademe, ce label évalue les projets selon quinze critères détaillés, et distingue les démarches de développement particulièrement vertueuses pour les territoires* ». Ce partenariat a donc vocation à faire émerger des installations de production d'énergie renouvelable qui généreront des retombées économiques et sociales positives pour leur territoire d'implantation.

Pour Q ENERGY, ce partenariat illustre pleinement sa vision : développer des projets énergétiques ambitieux en co-construction avec les territoires. L'entreprise place la participation locale au cœur de sa stratégie, convaincue que la transition énergétique s'accélère lorsque les projets sont conçus avec – et pour – les habitants.

« *Nous sommes très heureux d'engager ce partenariat avec la Société Énergie Mayenne et Énergie Partagée. Il témoigne de notre volonté de construire, aux côtés des territoires et de leurs habitants, des projets d'énergie renouvelable qui créent de la valeur locale et renforcent l'appropriation citoyenne. Ensemble, nous avons l'ambition de faire de la Mayenne un exemple de coopération réussie au service de la transition énergétique,* » se réjouit Guillaume Guemard, Directeur Général Délégué, Q ENERGY France

Un apport d'expertises multiples

La Société Énergie Mayenne apportera ses expertises propres, notamment en termes de connaissance du territoire et assurera des missions d'assistance en phases prospective et d'instruction des projets.

Q ENERGY assurera la gestion administrative, financière et juridique des sociétés de projets ainsi que la construction et l'exploitation des futures installations.

Énergie Partagée apportera son expertise dans le montage juridique et financier de projets citoyens d'énergie renouvelable, qui associent les citoyens à leur financement et à leur gouvernance.

Les trois partenaires souhaitent également mettre en place un comité stratégique dont l'objectif est de superviser les activités liées à la soumission et à la mise en œuvre des projets.



A propos de la Société Énergie Mayenne

La Société Énergie Mayenne est une société d'économie mixte composée de 7 actionnaires dont le syndicat départemental Territoire d'énergie Mayenne. Elle a vocation à accélérer la transition énergétique du département et développe des projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien...) en associant acteurs publics et privés, tout en impliquant les citoyens. En 2025, la Société Énergie Mayenne franchit une nouvelle étape en proposant la vente de l'électricité produite par ses installations photovoltaïques.

Plus d'informations sur www.semenergie53.fr

Contact presse Société Énergie Mayenne

Christophe Lemarié, directeur technique – 0756060932 – christophe.lemarie@te53.fr

Hélène David, chargée de communication et concertation - 0685627799 – helene.david@te53.fr

A propos d'Énergie Partagée

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées.

Énergie Partagée a créé et attribue le Label Énergie Partagée. Soutenu par l'Ademe, ce label distingue les démarches de développement d'énergie renouvelable particulièrement vertueuses pour les territoires. Il évalue la démarche citoyenne des projets candidats sur 15 critères détaillés répartis sur 5 axes essentiels : intérêt territorial, dynamique locale, finance éthique et citoyenne, gouvernance partagée, et écologie. (en savoir plus sur le label : <https://energie-partagee.org/label>)

Reconnu Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisé Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 7600 actionnaires citoyens. Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a financé à hauteur de 52 millions d'euros plus de 220 projets, pour partie en développement ou en chantier.

Plus d'info : www.energie-partagee.org

Contact presse Énergie Partagée

Xavier Rabilloud, chargé de communication, xavier.rabilloud@energie-partagee.org 07 57 18 66 21

A propos de Q ENERGY

Q ENERGY est un acteur majeur du marché des énergies renouvelables en France. L'entreprise œuvre depuis plus de 25 ans dans le développement, la construction et l'exploitation de projets éoliens et photovoltaïques. Aujourd'hui également positionnée sur le marché du stockage d'énergie, Q ENERGY poursuit son expansion vers de nouveaux domaines tels que l'hydrogène vert, afin de proposer des solutions intelligentes et complètes pour la production et la fourniture d'énergie durable en France. L'entreprise compte près de 300 collaborateurs et 7 agences sur le territoire, dont son siège social basé à Avignon. Q ENERGY France est une entreprise de la holding européenne Q ENERGY Solutions, basée à Berlin et créée en 2021 par Hanwha Solutions dans l'objectif de conduire à la prochaine génération de production d'énergie verte et flexible en Europe.

Contact presse Q ENERGY France

Carmen LEPADATU

Responsable Communication

+33 7 72 24 97 59

carmen.lepadatu@qenergy.eu